

 Collège des directions Communication	Titre Charte d'utilisation des réseaux sociaux Document Public
---	---

Lors de la publication de contenu sur les comptes Facebook, Instagram, X, LinkedIn, YouTube du RHNe ou sur l'application de communication interne Beekeeper, l'internaute accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation des réseaux sociaux du RHNe, laquelle contient les règles de bonne conduite usuelles. Il-elle s'engage à la respecter lors de chacune de ses visites.

1. La discussion, le dialogue et l'échange d'idées sont encouragés lors de la publication de commentaires sur les pages du RHNe.
2. L'internaute se doit de respecter la vie des tiers et ne pas communiquer d'informations relatives à sa vie privée ou à celle d'un tiers sans son accord (mail, téléphone, adresse, famille).
3. Tous les commentaires sont lus par les collaborateurs-trices du Service de communication (SCOM) du RHNe, responsables de la gestion de ces médias sociaux et de la veille Internet.
4. Les administrateurs-trices des médias sociaux du SCOM se réservent donc le droit de supprimer les messages inopportuns, à savoir:
 - les publications hors-sujet ou incompréhensibles ;
 - les publications contraires aux lois, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
 - les publications visant à discréditer les autres commentaires et publications dans un but non constructif ;
 - les messages publicitaires ou à caractère commercial ;
 - les publications à caractère raciste, xénophobe, pornographique, diffamatoire, injurieux ou dénigrant ;
 - les publications portant atteinte à l'image de l'institution ;
 - les insultes, les messages discriminatoires, haineux, agressifs ou choquants ;
 - les incitations à la violence ;
 - les messages portant atteinte au droit à l'image ou au respect de la vie privée ;
 - les messages qui comportent un trop grand nombre de fautes d'orthographe et de grammaire et les messages écrits en majuscule.
5. Les internautes ne respectant pas ces règles de manière répétée pourront être exclus de la page.
6. Les liens externes proposés dans les commentaires n'engagent pas la responsabilité du RHNe.

Ce document a été validé électroniquement comme il suit :

Emission	Pierre-Emmanuel BUSS
Libération	Natacha PITTET, le 13/08/2025
Validation initiale	Paul PARMENTIER, le 13/08/2025
Validation finale	Muriel DESAULLES, le 09/09/2025

Référence / Version CHAR-2016-0001 / 03	Page 1 sur 1	Date d'application 10/09/2025	Date de validité 10/09/2035
Seule la version <u>applicable</u> des documents diffusée électroniquement (sur Osmose-Doc (GED) et sur Intranet) fait foi. Toute autre source est utilisée sous la responsabilité de l'utilisateur.			